

**FO défend les droits des employés, des TAM et des cadres**

## QUALIFICATION DU PERSONNEL

La direction souhaite faire évoluer le décret portant sur la qualification des personnels de l'Etablissement Français du Sang.

Dans ce projet, présenté au CSEC, la direction souhaite :

- **IDE de supervision** : suppression de la nécessité d'avoir 2 ans d'expérience dans l'activité de collecte. L'habilitation seule sera nécessaire.
- **Prélèvement d'aphérèse** : ouverture aux étudiants en médecine ayant validé leur 2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales, après habilitation.

De plus, l'EFS profite de l'évolution du décret pour **ajouter la possibilité pour l'établissement de mettre en place les modalités organisationnelles permettant de satisfaire aux besoins en matière de produits sanguins labiles.**

**FO dénonce l'introduction de cette possibilité, qui permet à l'EFS de faire travailler son personnel les dimanches et jours fériés pour tous les services en particulier les activités de collectes, préparation et qualification biologique du don.**

**Alors que l'EFS ne respecte déjà pas le code du travail et l'ANAT, l'établissement compte-t-il encore moins respecter vos droits ? FO fera en sorte que cela ne soit pas le cas.**

**Il est inadmissible que l'EFS veuille encore davantage dégrader la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, alors qu'elle est déjà difficile avec les nombreuses modifications de planning !!**

## SITUATION ECONOMIQUE DE L'EFS

La situation continue à se dégrader. **Les cessions de CGR affichaient -6,7% fin avril et -6% fin mai par rapport au prévisionnel.** Cette tendance à la baisse semble donc se confirmer.

La nouvelle estimation de trésorerie de l'EFS fait craindre un dépassement du découvert autorisé de 20M€ fin octobre. **Ce découvert devrait atteindre 39 M€ au 31 décembre 2023.**

**Pour faire face à cette situation, l'EFS a fait une demande de subvention exceptionnelle** pour éviter au maximum l'utilisation du découvert autorisé, extrêmement coûteux.



Un budget rectificatif sera présenté au prochain conseil d'administration, basé sur **une baisse des cessions estimée à 4,5% pour les CGR et à 6% pour les plasmas thérapeutiques.**

Ce nouveau budget prévoit une augmentation des prélèvements de plasma d'aphérèse LFB de 45% par rapport à 2022, contre 30% initialement.

**Les élus du CSEC interpellent la direction sur la faible fréquentation des donneurs de plasma actuellement, rendant cet objectif difficile à réaliser.**

Pour la direction, la baisse de l'absentéisme permet de retrouver doucement sa capacité opérationnelle afin d'atteindre ces objectifs. Toutefois, elle reconnaît faire face à une baisse de la mobilisation des donneurs.

## ENTRETIENS ANNUELS

Vous avez reçu par mail l'information **que les entretiens annuels seront dorénavant réalisés sous format digital.**

La préparation de ces entretiens doit se faire sur votre temps de travail et des PC sont spécialement prévus à cet effet.

Cette évolution va permettre une meilleure gestion des données par la DRH. **Toutefois, les syndicats ont voté CONTRE au CSEC, car il est possible pour l'encadrement N+2 d'ajouter un dernier commentaire une fois l'entretien fini, s'il a délégué l'entretien au N+1.**

**Pour FO, cela est inconcevable que des commentaires puissent être ajoutés, sans que le salarié ne soit au courant et ne puisse y répondre.**



Lors des discussions avec la direction nationale, FO a argumenté pour supprimer cette option, en vain.

De ce fait, **le syndicat FO dénonce ce projet qui conduit à réaliser des entretiens individuels sans relation de confiance, puisque le manager peut dire une chose et écrire autre chose, sans que le salarié ne le sache.**

**FO vous conseille donc de ne pas valider informatiquement ces entretiens**

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections professionnelles permettant de choisir vos représentants auprès de la direction se dérouleront du :

- ↪ 12 septembre au 19 septembre pour le premier tour
- ↪ Éventuellement un deuxième tour du 3 octobre au 10 octobre

**Ces élections sont essentielles pour vous car elles vous assurent d'être bien représentés. C'est pour cela qu'il faut voter pour FO.**

Les candidats FO mettront toute leur énergie pour défendre vos intérêts dans les différents projets de la direction.

**Voter pour FO, c'est également la garantie de voter pour un syndicat qui négocie les accords collectifs afin d'augmenter vos salaires et améliorer vos conditions de travail.** Ce qui n'est pas le cas de tous les syndicats.

**FO LE CSE, ÇA VOUS CONCERNE !**

Si vous aussi vous souhaitez vous engager à améliorer les choses, rejoignez-nous sur les listes FO : [contact@fo-efs.org](mailto:contact@fo-efs.org)



Pour toutes questions ou problèmes, utilisez le formulaire accessible à partir de ce lien :

<https://fo-efs.org/reclamations>

ou du QR Code

